



INF



**ÉCOLE
SAINT-PIERRE**



PARENTS

FÉVRIER 2019						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

DATES À RETENIR

- ♥ PÉDAGOGIQUE LE 7 FÉVRIER
- ♥ ARRÊT PÉDAGOGIQUE 13 FÉVRIER
- ♥ PÉDAGOGIQUE LE 29 FÉVRIER



RÉINSCRIPTION 2019-2020

Très important de faire la réinscription en ligne par le portail parent. Veuillez communiquer par courriel pour avoir le code permanent/numéro de fiche de votre enfant ou pour toute autres questions.

martine.dallaire@cssmi.qc.ca

⇒ Vous verrez plus bas les instructions pour faire l'inscription. ⇐



Les inscriptions du Service de garde ainsi que du Service des dîneurs se feront au mois de mars en ligne.



Le tarif du Service de garde est maintenant de 8,35\$ par jour.

Merci !



Nous remarquons qu'il y a plusieurs élèves qui sont souvent en retard lors de la rentrée du matin.

Comme vous le savez, nous accordons une grande importance à la ponctualité, une valeur importante à acquérir au tout début du cheminement scolaire des élèves.

De plus, nous désirons vous rappeler que les élèves sont accueillis et surveillés dans la cour à partir de 7 h 33 puis, à 7 h 43, les élèves entrent dans l'école. L'enseignante débute alors sa journée de travail avec son groupe.

Pour les élèves du préscolaire, veuillez-vous assurer qu'il y a bien quelqu'un pour accueillir votre enfant dans la cour. Les heures de surveillances sont assurées par les éducatrices du Service de garde jusqu'à 8h le matin.

Il est très important de vérifier dans la cour d'école s'il y a un adulte avant de vous présenter au secrétariat.

Le respect et la ponctualité sont des valeurs que nous désirons inculquer à nos élèves. C'est pourquoi, nous sollicitons votre implication pour que votre enfant puisse être ponctuel et ne pas déranger, par son retard, son groupe et son propre apprentissage.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.





SERVICE DE GARDE

LES REÇUS D'IMPÔT SE
RETROUVERONT DANS LE **PORTAIL**.

SI JAMAIS VOUS VOULEZ UNE
IMPRESSION, VEUILLEZ COMMUNIQUER
AVEC MME ANABÈLE DU SERVICE DE
GARDE.

LE REÇU POURRA ÊTRE IMPRIMÉ ET
REMIS EN MAIN PROPRE **SEULEMENT** À
L'ÉCOLE.

MERCI !





LES OBJECTIFS

DE L'ÉCOLE DES PARENTS

HABILETÉS PARENTALES

- ☞ Contribuer au mieux-être en reconnaissant le potentiel de changement des parents et leurs capacités à améliorer leur fonctionnement familial ;
- ☞ Accompagner les parents dans le développement de leurs compétences parentales ;
- ☞ Améliorer la qualité de la relation parent-enfant.



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec

Direction du programme jeunesse

LES INSCRIPTIONS SONT OBLIGATOIRES

*Réservez votre place
en communiquant au numéro
(450) 971-1718
poste 79129*

CISSS des Laurentides
Direction du programme jeunesse
300, rue Sicard 2^e étage,
Sainte-Thérèse, Québec J7E 3X5
Téléphone: (450) 971-1718
Télécopieur: (450) 971-0704

*Les locaux du programme
jeunesse sont maintenant au:*

**300, rue Sicard 2^e étage
Plaza Ste-Thérèse
(entrée à l'arrière du Dollarama)
(anciennement les locaux du Centre jeunesse)**

Laurentides/Jeunesse/ÉCOLE DES PARENTS/Janvier 2019

Mise en page par Nicole Lauzier
Janvier 2019

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec

SESSION HIVER 2019



*Activités de groupe
pour les parents
L'équipe du programme jeunesse
du
CISSS des Laurentides*

Places limitées



Lieu des rencontres:

CISSS des Laurentides
300, rue Sicard 2^e étage Bureau 255
Ste-Thérèse (Québec) J7A 3X5
Tél: 450-971-1718



ANNULATION JOURNÉE PÉDAGOGIQUE.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE
LE LUNDI 11 MARS DEVIENDRA UNE
JOURNÉE RÉGULIÈRE.

LA JOURNÉE PÉDAGOGIQUE EST
ANNULÉE EN RAISON DE LA TEMPÊTE
DE JANVIER.

MERCI !



Objet: Campagne de financement 2018-2019

Le Conseil d'établissement a retenu comme campagne de financement pour l'année 2018-19 la tenue d'une dictée-o-thon. En plus d'amasser des sous, cette campagne vise l'apprentissage. Des activités adaptées aux élèves du primaire seront prévues.

Votre contribution viendra aider à diminuer les coûts aux sorties éducatives.

Merci de nous encourager.

COMMENT PARTICIPER ?

10 décembre 2018	<ul style="list-style-type: none">Tous les élèves du primaire reçoivent la liste des mots à apprendre pour la dictée.
17 décembre 2018 au 31 janvier 2019	<ul style="list-style-type: none">Les élèves étudient les mots en classe et à la maison.Ils trouvent aussi des commanditaires qui donneront 5¢, 10¢ ou plus du point pour les encourager (voir feuille verte ci-jointe à compléter).
4 février 2019	<ul style="list-style-type: none">Les élèves retournent à leur titulaire leur feuille de commanditaires.
Semaine du 25 février 2019	<ul style="list-style-type: none">Dictée
1^{er} mars 2019 (au plus tard)	<ul style="list-style-type: none">Les titulaires remettent aux élèves leur feuille de commanditaires après y avoir inscrit leur résultat. Chaque élève ramasse les sous qu'il a gagnés.À titre d'exemple : Maude a un commanditaire qui lui a donné 5 ¢ du point. Elle a eu 75/100 dans sa dictée. Donc, la somme réclamée au commanditaire sera de $75 \times 5¢ = 3,75 \\$. <p>N.B. Tous les résultats seront compilés sur 100.</p>
18 mars 2019	<ul style="list-style-type: none">Les élèves retournent leur feuille de commanditaires ainsi que l'argent recueilli. Nous suggérons aux parents de procéder à l'aide d'un chèque fait à l'ordre de «École Saint-Pierre» et cela pour le montant total. S.V.P., indiquer au verso du chèque le nom et le groupe de votre enfant.

* Il est toujours possible pour les commanditaires qui le désirent, de remettre tout de suite un montant d'argent au lieu d'attendre les résultats. Émettez dès lors, l'hypothèse que le résultat sera de 100 % puisque l'élève que vous commanditez y mettra 100 % de son énergie.

Pour encourager nos participants, des prix seront remis dans chacune des classes :

1^{er} vendeur : 10 \$

2^e vendeur : 5 \$

De plus, dès qu'un élève trouvera un premier commanditaire, il recevra un billet de tirage. Par la suite, pour chaque tranche de 25 \$ de commanditaires, l'élève se verra attribuer un billet de tirage. Un magnifique prix sera tiré par cycle parmi les élèves qui auront obtenu des billets de tirage. Sans oublier un prix parmi nos élèves de préscolaire et classes spécialisées.

Nous espérons mener à bien ce dictée-o-thon et sans votre aide c'est impossible. **Nous vous encourageons à participer car se sont les enfants qui vont en profiter.** Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration habituelle pour faire de cette campagne de financement un succès.



Chocolat
chaud
GRATUIT!

1^{er} et 8 FÉVRIER

15 FÉVRIER

SOIRÉES AUX
FLAMBEAUX

FLUO
FEST
SPÉCIAL ADOS

www.sainte-thereese.ca |

SAINTE-THÉRÈSE
ville d'arts, de culture et de sport



Samedi 16 février

De 10 h à 16 h
Parc Ducharme

- Tours de traîneau à chiens (\$)
- Lancer de la hache
- Jeux gonflables

Et bien plus ...



Circuit de fatbike
Prêt de vélos gratuit

Tous les détails :
www.sainte-therese.ca |



SAINTE-THÉRÈSE
Ville d'Art, de culture et de savoir



ÉCOLE SAINT-PIERRE



Objet : Inscription pour l'année scolaire 2019-2020

Cher(s) parent(s),

Il nous fait plaisir de vous informer que le formulaire de réinscription de votre enfant, pour l'année scolaire 2019-2020, est maintenant accessible par le **Portail Parents.**

Si vous êtes déjà inscrits au **Portail Parents**, vous devez vous connecter avec les mêmes code et mot de passe qui vous ont été attribués lors de la création de votre compte et suivre le lien pour accéder à l'inscription de votre enfant. Une fois connectée à **Mozaïk-Inscription**, vous aurez l'option de réinscrire ou ne pas réinscrire votre enfant à la CSSMI.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT L'INSCRIPTION

La réinscription des élèves est un processus par lequel le parent confirme l'inscription de son enfant à la CSSMI pour la prochaine année scolaire. Cette opération n'a pas pour objectif de confirmer l'école de fréquentation des élèves. L'école que fréquentera votre enfant en septembre prochain vous sera confirmée ultérieurement, soit après la période de classement des élèves et celle de la répartition des élèves dans chacun des établissements de la CSSMI.

INSTRUCTIONS POUR COMPLÉTER LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION EN LIGNE

- ▶ L'inscription de votre enfant doit être confirmée **au plus tard le 15 février 2019.**



- 1) Choisissez l'action désirée : **Réinscrire à l'école** ou **Ne pas réinscrire à la CSSMI**. Si vous choisissez de ne pas réinscrire votre enfant, veuillez prendre note que cette opération sera considérée comme une annulation d'inscription à la CSSMI;
- 2) Suivre les indications affichées selon l'option choisie précédemment;
- 3) Lire les **Renseignements importants** et cocher la case de confirmation (cette étape constitue la signature officielle du formulaire);
- 4) **Confirmer l'inscription** de votre enfant à la CSSMI pour l'année scolaire 2019-2020 (une fois l'inscription confirmée, veuillez prendre note qu'il ne sera plus possible de faire une demande de changement d'école ou de modifier l'adresse principale de votre enfant via cette application).

Changement d'école ***** La demande de choix d'école en ligne n'est pas permise *****

Les parents qui souhaitent se prévaloir d'un choix d'école pour la prochaine année scolaire doivent se procurer le formulaire « *Demande de choix d'école* » auprès de la secrétaire de l'école que fréquente l'élève cette année.

Les élèves inscrits dans un projet particulier et qui souhaitent intégrer un programme régulier en septembre prochain, doivent en faire la demande via le formulaire « *Demande de retour à l'école de desserte* », disponible au secrétariat de l'école.

Changement d'adresse

Tout changement d'adresse effectué devra être appuyé par deux pièces justificatives qui devront être présentées à l'école de fréquentation actuelle. Le nom de l'autorité parentale et l'adresse du nouveau domicile de l'élève devront apparaître sur ces documents. Aucun changement d'adresse ne pourra être considéré à défaut de présenter ces deux preuves de résidence. Veuillez prendre note également que la signature des deux parents pourrait être requise dans le cas d'un changement de détenteur de l'adresse principale.

Pour connaître la liste complète des documents acceptés, veuillez consulter le site de la CSSMI à la section *Admission et inscription* (www.cssmi.qc.ca).

Au plaisir d'accueillir votre enfant à la CSSMI pour la prochaine rentrée scolaire.

La direction de l'école

Gérer l'opposition des jeunes TDAH et retrouver l'harmonie à la maison

Par Dr Benoît Hammarrenger
neuropsychologue

Date

25 février 2019

Lieu

2, chemin du Ravin
Ste-Thérèse, Québec
J7E 2T2

Heure

À 19 h 00

Pour qui ? Les parents d'enfants entre 4 et 17 ans
*Les enfants ne sont pas admis.



Descriptif

L'opposition est une phase normale par laquelle passeront tous les enfants. Par contre, pour certains cette phase semble perdurer et rendre la vie difficile aux parents.

- Comment l'enfant/adolescent s'oppose-t-il?
- Comment faire diminuer les comportements d'opposition?
- Que faire lors d'une crise pour un « non »?
- Que faire lorsqu'un enfant/adolescent cherche à faire sa loi et nous manque de respect?
- Comment les parents entretiennent-ils sans le savoir les comportements d'opposition?

Conférencier reconnu, expert en TDAH, Dr. Hammarrenger saura vous guider pour retrouver l'harmonie à la maison.

Inscriptions en ligne au:

www.pandatdb.com

Coût:

5\$ pour les membres
10\$ pour les non-membres

ASSOCIATION

PANDA

THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE ET DES LAURENTIDES